

Civil Society 2019 Engagement in Global Compact for Migration Implementation

with a Post-COVID-19 Outlook



JUNE 2020

Préface

COVID-19 et mise en œuvre du PMM: perspective de la société civile

Un Pacte mondial sur les migrations juste à temps

En décembre 2018, culminant deux ans de consultations dans le monde entier entre les États et un éventail de parties prenantes, y compris les réfugiés, les migrants et la diaspora, une écrasante majorité d'États a adopté le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) afin de mieux répondre aux grands mouvements de réfugiés et de migrants. **Beaucoup considéraient le PMM comme une réponse à une sorte de crise dans la gestion des migrations mondiales.**

Au-delà de ces grands mouvements, le PMM a toutefois comblé une lacune avec un ensemble négocié de principes et de pratiques dans un large éventail de contextes et de circonstances de personnes en déplacement. 2019 a été la première année de sa mise en œuvre, et les États, les organisations internationales, la société civile et d'autres acteurs se sont mobilisés pour cela. L'appel clair du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) 2019 était que le moment était venu de se concentrer sur la mise en œuvre.

COVID-19: Une crise humaine et sociale mondiale

Puis, au début de 2020, le monde a commencé à faire face à une crise de santé publique sans précédent et de grande ampleur, la pandémie COVID-19, qui a ensuite déclenché des crises économiques et financières dans le monde entier. **Ce sont avant tout des crises humaines et sociales.** En tant que tels, les réfugiés et les migrants souffrent de ces crises de manière disproportionnée, subissant certains de ses pires effets.

De nombreux réfugiés et migrants rencontrent de sérieux obstacles, y compris pour accéder aux soins d'urgence; vivent, travaillent ou sont détenus dans des espaces encombrés, vulnérables à la contagion, du logement des travailleurs aux camps de réfugiés et aux centres de détention; font face à une perte croissante d'emploi et à des restrictions de mobilité, y compris la fermeture des frontières, et les retours forcés ou impossibles; et sont exclus de l'intervention d'urgence, des programmes de secours et du relance dans de nombreux pays.

Et personne ne devrait sous-estimer ce qui pourrait émerger comme l'une des **vagues de xénophobie et d'hostilité** jamais dirigées contre les étrangers, si ces prochains mois et années sont témoins d'un chômage chronique et généralisé, de la faim, des tensions financières et autres retombées de la crise.

Intérêt partagé et «menu de solutions»

Les dirigeants gouvernementaux et autres parties prenantes sont tous engagés dans la recherche sérieuse de solutions. Leur intérêt commun est de trouver et de mettre en œuvre des pratiques et des partenariats qui fonctionnent. Là où il existe déjà un accord sur les principes et les engagements, il existe aussi un terrain d'entente pour une action commune. **Le PMM fournit précisément cela: un cadre de coopération autour duquel développer conjointement des partenariats et mettre en œuvre des actions.** Il a été appelé un «menu de solutions» pour la migration.

Surtout, le PMM reconnaît que les réfugiés, les migrants et les communautés de la diaspora sont des parties prenantes clés: **acteurs du développement et partenaires indispensables pour la recherche de solutions et de la relance**, à la fois dans le pays où ils vivent et dans leur pays d'origine. Dans les pays où ils vivent, les migrants apportent l'immense valeur de leur travail, en plus de dépenser ou d'investir environ 80% de ce qu'ils y gagnent. Selon la Banque mondiale, les migrants envoient les 20% restants au-delà des frontières sous forme d'envois de fonds - à l'échelle mondiale, quelque 689 milliards de dollars américains en 2018. La plupart sont destinés aux pays d'origine des migrants, où ils représentent souvent une part importante du PIB, dépassent largement le financement de l'aide étrangère, soutiennent directement l'activité économique individuelle et les soins de santé, et offrent à beaucoup le choix de ne pas émigrer. Il existe des preuves significatives que ces envois de fonds sont souvent une bouée de sauvetage pour les pays à revenu faible ou intermédiaire, en particulier en temps de crise, lorsqu'il y a normalement une augmentation des envois de fonds vers les pays qui ont moins de capacité à faire face. Maintenant devrait être un de ces moments.

Un an après: le bon outil au bon moment?

Sur ces questions et sur un large éventail de questions liées à la migration, le PMM a été négocié et adopté pour améliorer la coopération et la coordination mondiales. **À peine un an plus tard, le COVID-19 et ses conséquences désastreuses pourraient être un test décisif pour le PMM.** Dans quelle mesure le Pacte sert-il désormais d'outil mondial pour faire face à l'impact des crises liées au COVID-19 sur les réfugiés et les migrants, et fournit-il des conseils pratiques pour la coopération internationale, la réponse et l'élaboration de politiques? Dans quelle mesure est-il adapté et répond-il à ce test au cours de cette année charnière? Et quel sera l'impact de cette crise sur la mise en œuvre future du PMM, et sur le PMM lui-même?

2020 devait être une année charnière pour la mise en œuvre du PMM et c'est encore plus le cas maintenant. Les processus de consultations et de négociations du PMM ont réuni la communauté mondiale pour obtenir des résultats de grande envergure, et ce climat de coopération devrait être utilisé aux fins de réponses multilatérales et multipartites à la pandémie.

Jusqu'à présent cependant, il y a eu **relativement peu de références ou d'utilisation** officielles du PMM dans les réponses ou les déclarations publiques des États, des agences des Nations Unies et même de la société civile et d'autres parties prenantes. Certains pourraient soutenir que si des éléments du PMM sont déjà inclus dans la réponse mais pas explicitement étiquetés comme tels, est-ce important? Oui c'est très important, car le Pacte est censé être le principal cadre de référence.

La société civile, championne du PMM

Ainsi, la communauté mondiale qui a massivement adopté le PMM a un choix important à faire ici. **La coopération internationale sera plus que jamais nécessaire,** et nombre d'entre nous dans la société civile estimons que le PMM *devrait* être le principal outil que nous utilisons.

En ce qui concerne le côté positif, **cette crise peut en fait aider à accélérer** une partie de ce qui a été convenu dans le PMM. Dans leur recherche de réponses, les pays **considèrent de plus en plus les migrants, les réfugiés et la diaspora comme faisant partie de ces solutions.** Par exemple, la pandémie a conduit de nombreux pays d'Europe à prolonger les permis de séjour pour les migrants pendant les périodes de confinement, et certains pays envisagent de nouveaux programmes de régularisation basés sur la présence de travailleurs migrants dans des secteurs clés de leur économie¹. Ces pays commencent à réaliser à quel point ils dépendent des travailleurs migrants pour des activités essentielles pour leur population et leur économie.

¹ [Le bulletin d'information de PICUM de mai 2020](#) fournit des exemples de pays envisageant une régularisation (avec les liens pertinents vers des sources sur ces politiques) ainsi qu'un aperçu des paiements et des soutiens en cas de pandémie disponibles pour les migrants sans papiers.

D'autres pays offrent aux migrants un accès aux soins de santé et à d'autres services publics, quel que soit leur statut², tandis que d'autres classent les agences de transfert d'argent comme des services essentiels³ et libèrent les migrants détenus pour des raisons d'immigration. Un autre groupe de pays ont commencé d'analyser l'impact du COVID-19 sur leurs propres diasporas à l'étranger et de voir comment ils peuvent les aider. Début avril 2020, au plus fort de la pandémie, le Comité d'Action de la Société Civile a publié une déclaration de la société civile au niveau mondial⁴ qui a mis en évidence de nombreuses bonnes pratiques étatiques pour les réfugiés, les migrants et la diaspora, en réaction aux crises. **Tous ces éléments sont directement liés aux objectifs spécifiques du PMM.**

Les lignes directrices de Migrants dans les Pays en Crise (MICIC), référencées dans l'objectif 2 du PMM, ont également une applicabilité claire dans ce type de crises. Il en va de même pour une vaste palette de droits humains et de droit humanitaire, ainsi que d'autres instruments internationaux qui protègent les droits de toutes les personnes en déplacement. C'est sur des fondations aussi importantes que le PMM a été construit. Sa pertinence ne peut pas être contestée.

Tout comme la pandémie a mis au jour un sous-investissement dans les soins de santé publics et les protections sociales, et des failles historiques dans le traitement des communautés défavorisées, il faut que la société civile prenne de manière proactive des mesures audacieuses exigeant des engagements politiques et financiers conformes au PMM. **Le PMM est plus que jamais applicable et il y a une opportunité pour sa mise en œuvre.** Il est impératif que la société civile fasse preuve d'un leadership exceptionnel pour continuer à le défendre et montrer la voie en y faisant explicitement référence en tant que cadre pour guider la réponse au COVID-19 et à d'autres crises également. Certaines des principales conclusions et recommandations contenues dans le résumé qui suit sur l'engagement de la société civile dans le PMM jusqu'à présent, peuvent nous montrer le chemin à suivre.

² [Le bulletin d'information de PICUM d'avril 2020](#) comprend un lien vers la manière dont l'Irlande a accordé un accès aux soins de santé aux migrants sans papiers, ainsi que sur la manière dont le Portugal a accordé le statut temporaire aux migrants sans papiers dont les demandes de résidence étaient en attente.

³ [Le gouvernement du Royaume-Uni classe les envois de fonds comme service essentiel.](#)

⁴ [First Save Lives: Solutions pour la pandémie COVID-19 et nouvelle solidarité avec les migrants et les réfugiés.](#)

Résumé

Le **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM)** a été conceptualisé et adopté avec une approche impliquant la société dans son ensemble, et il appelle explicitement à sa mise en œuvre en partenariat avec la société civile, entre autres parties prenantes. Les membres du **Comité d'Action de la Société Civile (AC)** se sont rapidement tournés vers la mise en œuvre et le suivi du PMM en 2019, en tant que plate-forme qui avait été appelée à soutenir l'organisation collective et l'engagement de l'action de la société civile mondiale dans le cadre du **Sommet de haut niveau des Nations Unies (ONU) de 2016 sur les déplacements massifs de réfugiés et de migrants (HLS)** pour ses sigles en anglais), puis s'était entièrement dévouée aux consultations, négociations et à l'adoption finale du PMM en 2017-2018.

Pour suivre et analyser cette gamme d'activités liées à la mise en œuvre du PMM, le secrétariat du AC a été mandaté par ses membres pour entreprendre une **cartographie organisée des activités de ses membres et observateurs liées au PMM en 2019**. Cette initiative a également été appuyée par la Division des Partenariats Internationaux (IPD) de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui a ensuite fourni un soutien notamment financier pour une telle entreprise. Cette cartographie donnerait ainsi une indication sur **où et comment la société civile s'est généralement engagée dans la mise en œuvre du PMM au cours de l'année 2019**.

La principale méthodologie utilisée pour cet exercice de cartographie fut une **vaste enquête en ligne**, suivie par la collecte, l'organisation et l'analyse des données par le secrétariat du AC, qui a abouti au rapport suivant. Les résultats des données sont organisés dans une matrice (Annexe 1) selon des **initiatives thématiques, géographiques** (nationales ou régionales), axées sur la **communauté** ou sur les **partenaires**.

Les principales conclusions de l'enquête cartographique sont les suivantes:

- **La couverture géographique était presque universelle** - la société civile a organisé des activités dans toutes les grandes régions du monde, couvrant les niveaux national, régional et international.
- La société civile ne s'est pas seulement concentrée sur les objectifs les plus politiquement acceptables du PMM ou sur ceux que l'on peut atteindre le plus facilement, mais aussi sur les **plus difficiles qui nécessitent une vision à long terme et une mise en œuvre plus complexe**.
- Les activités avaient une **large gamme de formats**, allant d'ateliers ou de séminaires consultatifs à des projets éducatifs pluriannuels. Il n'y a pas d'approche universelle, car les initiatives étaient beaucoup plus susceptibles d'être **adaptées aux besoins**.
- Il y a eu un **engagement plus limité avec les États, les autres parties prenantes et le grand public** que prévu au cours de cette première année de mise en œuvre du PMM. La société civile s'est plus concentrée sur **l'information / la diffusion, l'élaboration de stratégies et sa propre mise en route** avant tout.
- La société civile a souvent **centré le PMM dans des cadres politiques et de gouvernance plus larges**, y compris, mais sans s'y limiter, à travers le PMM et le Pacte Mondial sur les Réfugiés, les droits humains, les efforts humanitaires, les objectifs de développement durable et d'autres problèmes migratoires urgents. En particulier, les

initiatives des réseaux régionaux reliaient le PMM aux travaux en cours au niveau local et sur le terrain.

- Tout au long de la phase de négociation du PMM en 2018, la société civile a consacré l'essentiel de son travail au plaidoyer pour négocier les meilleurs résultats possibles avec les États. En tant que telle, la société civile a ensuite recentré en 2019 son attention sur **le transfert et la multiplication de ces connaissances à ses membres**, se préparant à la mise en œuvre et à l'engagement à long terme du PMM.

Les principales recommandations fondées sur ces résultats sont les suivantes:

- **Pour la société civile:**
 - Étendre l'engagement en faveur du PMM pour y **inclure les partenariats, la collaboration et la coopération avec les États et d'autres parties prenantes**.
 - Faire plus **directement référence au PMM et aux objectifs spécifiques du PMM**. Une grande partie de ce que fait la société civile englobe déjà les objectifs du PMM, et cela peut être expressément souligné par des séances d'information et incorporé dans la planification des activités.
 - Faire référence au PMM peut avoir l'avantage supplémentaire de **«faire connaître» et de «promouvoir» le PMM**. Plus le PMM est associé à des résultats positifs, plus il sera acceptable et attrayant pour les États et le grand public.
 - Rechercher des **repères à long terme** et développer des **plans pluriannuels** pour que le PMM soit pleinement mis en œuvre et réalisé.
- **Pour les États et les autres parties prenantes:**
 - Trouver **l'inspiration, l'énergie et l'orientation**, à partir des initiatives et du niveau d'activité élevé de la société civile, pour renouveler l'engagement à mettre en œuvre le PMM. Rechercher des approches créatives, en engageant la **société civile et d'autres parties prenantes** dans ce qu'elles font déjà.
 - Aborder la **mise en œuvre du PMM avec des objectifs multipartites**. La société civile et d'autres parties prenantes sont déjà activement engagées dans la mise en œuvre et le suivi du PMM. La collaboration avec nous peut être mutuellement bénéfique, et s'avérer efficace.
 - Développer des **plans d'action à long terme qui se penchent sur le PMM dans son ensemble**, et pas seulement des bénéfices rapides et des objectifs facilement réalisables. Le PMM a été négocié dans un contexte multilatéral, aboutissant à des objectifs et buts partagés. Tout comme la société civile l'a fait, les États devraient profiter de cette occasion pour examiner la mise en œuvre du PMM **dans les régions et sous-régions, dans les couloirs de migration et même au niveau mondial**.

Nous avons l'opportunité de construire des partenariats pour la mise en œuvre du PMM à travers les États, la société civile et d'autres parties prenantes, même (et peut-être surtout) dans une ère post-COVID-19. Nous pouvons tous faire notre part pour assurer au PMM les conditions et l'engagement qu'il mérite pour réaliser pleinement son potentiel «pour apporter une contribution importante au renforcement de la coopération sur les migrations internationales dans toutes ses dimensions».